

Rapport P-262 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-262 intitulée: «Pour des préaux sûrs et sécurisés: fermeture nocturne pour utilisation diurne!»

### *CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 26 mars 2014)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-262 au Conseil administratif avec les recommandations suivantes:

- de s'assurer que le nettoyage des préaux scolaires est effectué quotidiennement avec une attention particulière le lundi matin avant l'arrivée des élèves;
- de coordonner les actions de Voirie - Ville propre et du Service des écoles et institutions pour l'enfance afin que la propreté et la salubrité des préaux soient garanties;
- de renforcer la surveillance des préaux pendant la nuit.